

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2007

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 30 mars 2007 à 9h00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ETAIENT EXCUSES :

- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Mr Marcel HAMEL
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- M. Jean-Pierre ARRONDEAU, Adjoint au Directeur IAV
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de l'IAV

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2007

II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

6 – Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine : Projet d'une grande parade du Pays de Redon et de Vilaine : « l'eau dans tous ses états » : Demande de participation

L'IAV vient d'être sollicitée par la Fédération d'Animation Rurale du Pays de Vilaine pour contribuer financièrement à l'organisation d'une 'grande parade' sur le thème de « l'eau dans tous ses états ».

Le projet « Les Articulteurs », développé depuis plusieurs années, s'inscrit dans le cadre du programme européen Equal qui veut placer la culture au cœur du développement local sur le Pays de Redon et de Vilaine. Ce programme s'organise autour de quatre grands objectifs :

- Développer l'économie culturelle
- Lutter contre les exclusions
- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Développer un nouveau concept de « territoire entreprise »

Dans ce cadre européen, le projet « Les Articulteurs » organise un partenariat transnational avec des territoires de Belgique et de Pologne qui poursuivent les mêmes objectifs.

L'idée a été, en Pays de Redon et de Vilaine, de créer avec les habitants une action culturelle collective et ce, dans la perspective de la création d'une manifestation. Trois axes ont été dégagés :

- Valoriser le pays et le rendre attractif
- Créer du lien social et de l'échange entre les habitants
- Organiser un évènement en lien avec les artistes locaux et la population

Ainsi a été retenu le projet d'une Parade de Pays, faite par les gens du Pays, accompagnée et coordonnée par des animateurs et des artistes.

L'eau a été choisie comme thème de l'évènement compte tenu de son emprise forte sur l'histoire du pays et de sa capacité à fédérer de nombreux acteurs du pays.

Considérée comme un atout majeur du territoire, l'eau peut aussi donner, avec les inondations, une image négative qu'il faut combattre d'où la nécessité d'associer la population sur l'importance de la gestion de l'eau et mettre en place une culture du risque en rendant les habitants conscients et acteurs des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

En mobilisant l'ensemble des acteurs sur le projet de Parade, on veut présenter l'eau comme un formidable défi pour l'avenir dans tous ses aspects éducatifs, économiques et historiques. Pour véhiculer le message, les porteurs du projet considèrent que la culture et l'évènementiel sont de « formidables vecteurs de mobilisation et de communication ».

La parade a été considérée comme répondant à tous les objectifs du programme :

- valoriser l'eau :

La parade peut mettre en valeur tous les atouts de l'eau pour le territoire :

- sensibiliser sur les enjeux fondamentaux de l'eau
- développer une démarche pédagogique de l'utilisation de l'eau
- lutter contre les risques, etc

- valoriser les artistes
- mobiliser les habitants du Pays
- produire de l'insertion et de l'emploi
- communiquer en donnant une image attractive et dynamique du Pays
- s'ouvrir à l'Europe à travers le réseau de territoires européens du programme

Si le cadre artistique de l'évènement reste ouvert, le thème de « l'Eau, dans tous les sens, sous toutes ses formes », est le thème commun à tous les groupes. Pour donner envergure et qualité artistique au projet, il est prévu un encadrement et une coordination artistique par un trio de scénographe, chorégraphe et metteur en scène. Tous les artistes du Pays seront mobilisés pour accompagner les groupes de paradeurs ; la ludothèque du Pays sera associée pour faire du jeu un élément de la parade, pour créer un jeu sur l'eau dans la phase de préparation de l'évènement, pour faire du jeu un moyen pour aider à créer.

Déjà un collectif d'association du Pays coordonne l'action mais les porteurs du projet considèrent « qu'elle ne peut se concrétiser que si elle est acceptée et appropriée par chacun des habitants du Pays ». Ils comptent pour la 1^{ère} édition sur la participation effective de 300 à 400 habitants du Pays de Redon au sein de la Parade et sur 3000 à 10 000 spectateurs ; pour mobiliser très large, il est prévu une campagne de communication.

La parade se déroulera en plusieurs étapes :

- un temps de préparation pour former les groupes de paradeurs
- des stages et spectacles pour alimenter la création
- deux journées de rencontre les 19 et 20 mai destinées aux acteurs mêmes de la parade
- la grande parade finale le samedi 6 octobre 2007

Le budget est chiffré à près de 171 000 € ; les recettes assurées sont évaluées à 101 000 € (Fond Equal – solde Rando Ouest France – mécénats – recettes bars – restauration – fonds propres). Les subventions sollicitées s'élèvent à 70 000 €, réparties comme suit :

- Communauté de Communes : 10 000 €
- Conseil Régional Bretagne : 5 000 €
- Conseil Régional des Pays de la Loire : 5 000 €
- IAV : 30 000 €

Dans la mesure où l'IAV est sollicitée en direct, les porteurs du projet n'ont pas jugé opportun de solliciter les trois Départements.

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur cette demande.

Parmi les éléments du début, au-delà des compétences générales de l'établissement dans la gestion de l'eau, il convient de rappeler que l'IAV est désormais la collectivité « chef de file » sur le bassin versant dans le domaine de la lutte contre les inondations. C'est d'ailleurs à ce titre que l'IAV a signé avec l'Etat le PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) du bassin de la Vilaine.

Ce programme, signé en 2003 pour une durée de 5 ans, prévoit en particulier des actions de sensibilisation pour développer la culture du risque auprès de la population riveraine.

Hormis la pose de repère de crues prévue en 2007 pour 45 000 €, rien à ce jour n'a pu être engagé au titre de ces actions budgétisées à hauteur de 150 000 € sur la durée du programme, les initiatives de l'IAV dans ce domaine n'ayant pas recueilli l'assentiment des responsables locaux.

Cette participation de l'IAV à ce projet peut donc constituer une opportunité d'autant plus intéressante que cette parade, outre qu'elle a la volonté de mobiliser au maximum la population du Pays de Redon, de la petite enfance aux personnes âgées, est portée par toutes ces structures éducatives et socio-culturelles du Pays (les associations sportives et culturelles, les compagnies théâtrales « Margoulette » et « Pied en sol », le Canal-théâtre du Pays de Redon, le cinéma Manivel, l'école de musique, les lycées, collèges et écoles, les associations de quartier, le groupement culturel breton, le centre pour handicapés « La Clarté »...). Il reste à déterminer le niveau de l'engagement financier de l'IAV en essayant de l'apprécier en terme de rapport coût/efficacité.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- se prononce favorablement pour une prise en charge directe des frais de l'organisation de cette parade à une hauteur maximale de 30 000 € au prorata du montant réel des dépenses totales.

Le Conseil d'Administration souligne le caractère exceptionnel de cette participation, liée au thème de l'eau, à la problématique de sensibilisation au risque inondations, et eu égard à son rôle de chef de file dans ce domaine sur le bassin, missions statutairement exercées par l'IAV

- autorise le Président à signer toutes pièces afférentes

Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT


Yvon MAHE

